

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 11 juin 2025

# Transports scolaires Aléop 2025-2026

## Les inscriptions en ligne sont ouvertes du 11 juin au 15 juillet

La Région des Pays de la Loire se prépare, comme chaque année, à assurer l'organisation du transport scolaire, en dehors des agglomérations, pour la rentrée 2025-2026. Les familles ligériennes peuvent inscrire leur enfant en ligne pour obtenir leur abonnement annuel au transport scolaire du réseau Aléop à partir du 11 juin 2025.

Les nouveaux abonnés recevront leur carte avant la rentrée scolaire. Pour les élèves déjà inscrits en 2024-2025, les cartes seront rechargées ou envoyées avant la rentrée scolaire (modalités à consulter sur le site Aléop).

Garantir les meilleures conditions de **sécurité** et de **qualité** de service aux 140 000 élèves et apprentis qui voyagent chaque jour sur le réseau Aléop reste la priorité. La Région met tout en place pour sécuriser les points d'arrêt, sensibiliser au respect des règles de sécurité (un gilet fluorescent est attribué gratuitement à chaque élève), accompagner les entreprises dans la formation des conducteurs.

**Public concerné** : tous les élèves domiciliés dans un des 5 départements des Pays de la Loire et fréquentant un établissement, public ou privé, de la maternelle à la terminale, ainsi que les apprentis ligériens niveau 5 (CAP) et niveau 4 (Bac pro, brevets professionnels et mentions complémentaires). Les élèves scolarisés en Institut médico-éducatif peuvent également utiliser le transport scolaire.

### **Tarifs annuels :**

Le montant de l'abonnement est de 170 € par an par enfant, avec gratuité pour le 3<sup>e</sup> enfant d'une même famille transporté sur le réseau Aléop.

Tarif réduit à 90€ pour les enfants scolarisés en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

En 2025, le coût réel du transport scolaire supporté par la Région est de **1 280 € par élève et par an**. Le prix pour les familles reste de l'ordre de **1 € par jour de scolarité**.

Pour assurer une bonne organisation des circuits, il est nécessaire de s'inscrire avant le 15 juillet. Après cette date, une majoration de 50 € s'appliquera pour inscription tardive, sauf cas particuliers et sur présentation de justificatifs.

**Inscription en ligne sur :** <https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-aux-transports-scolaires>.

Les familles sans accès Internet sont invitées à contacter **Allo Aléop au 09 69 39 14 14** du lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17 (hors jours fériés).